

CONCOURS TFOU d'ANIMATION

PROJECTION de

« BANKI & FROST : LA BANQUISE EN PETARD »



TFOU et la SACD ont révélé, aujourd'hui, en avant-première à Annecy, le film « **Banki & Frost : La banquise en pétard** ». Adapté du scénario gagnant 2015 de **Ghislaine Pujol**, sur la thématique du réchauffement climatique « **Le Monde sera plus beau, si la Terre a moins chaud** », le film d'1'30'' a été réalisé et produit par **Vincent Dromart** et **Nicolas Quinssac** de la société toulousaine Digiblur Studio.

Après cette projection, organisée lors du Festival International du Film d'Animation à Annecy, le film sera ensuite multi-diffusé sur l'antenne de TFOU, sur ses supports digitaux ainsi que par la SACD, co-organisatrice du concours et le partenaire Ushuaïa TV.

CONCOURS TFOU d'ANIMATION 2016/2017

« FILLES ET GARÇONS, TOUS A FOND ! »

Après la problématique environnementale de 2015, cette année, c'est sous le slogan « **Filles et garçons, tous à fond !** » que TFOU lance son nouveau concours de scénario. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la mixité et à l'égalité filles/garçons dans tous les domaines : sport, études, métiers, jeux, culture, loisirs... à l'école et à la maison...

Co-organisé avec la **SACD** pour la 3^{ème} année consécutive, le CONCOURS TFOU d'ANIMATION bénéficie cette année de l'appui de **deux partenaires : le SNE et l'association Enfance Majuscule**.

Le scénario gagnant sera sélectionné par un jury composé de professionnels de TFOU, de la SACD, du SNE et d'Enfance Majuscule. Plusieurs critères détermineront ce choix : qualités scénaristiques, sensibilisation des enfants de 6/10 ans à la mixité, traitement original et fantaisiste en lien avec le ton de la case jeunesse TFOU.

La remise du prix TFOU d'ANIMATION se déroulera, mi-novembre 2016, à la Maison des auteurs de la **SACD** à Paris. Le vainqueur recevra un prix d'une valeur de **1000 euros** offert par la **SACD**, coorganisatrice de l'opération. La production du film débutera en **janvier 2017**, financée à hauteur de **15 000 euros** par le groupe TF1. Une avant-première sera organisée à Annecy en juin 2017.

Toutes les modalités de participation au concours sont disponibles sur TFOU.fr avec des relais sur les sites MyTF1.fr, les réseaux sociaux du groupe TF1 et de ses partenaires.



A propos de la SACD : La SACD est la plus ancienne des sociétés d'auteurs et son dynamisme ne faiblit pas. Depuis plus de 200 ans, elle met tout en œuvre pour défendre plus de 58 000 auteurs issus du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant et protéger leur environnement professionnel. Depuis plus de 200 ans, elle accompagne les auteurs dans leur vie professionnelle en mettant à leur disposition une gamme diversifiée de services et en les soutenant dans les périodes difficiles. La SACD s'adapte et se modernise sans cesse dans un souci de transparence et d'efficacité. Elle est aussi un acteur majeur du dynamisme de la création contemporaine. Via l'action culturelle financée par la copie privée, plus de 300 événements, festivals, créations, formations... ont pu être organisés en 2015.

Partenaires :



A propos du SNE : Avec 670 adhérents, le SNE (Syndicat national de l'édition) défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Au cœur de ses missions : la représentation des éditeurs, le droit d'auteur, le prix unique du livre, la diversité culturelle, la liberté de publication et la promotion du livre et de la lecture. Au sein du SNE, le groupe Jeunesse, qui réunit près de 50 maisons d'édition, s'est donné pour objectif de promouvoir collectivement la littérature de jeunesse.



A propos d'ENFANCE majuscule : Créée en 1936 par le journaliste Alexis Danan, l'association Enfance majuscule agit pour la défense des droits de l'enfant, dans une optique de dépistage et prise en charge, de prévention, d'information et de sensibilisation. Composée de bénévoles d'horizons divers, Enfance Majuscule se bat au quotidien, avec l'aide de nombreux partenaires, pour la promotion de la Bienveillance à l'égard des enfants dans tous les domaines. Cette action se traduit par un Prix Media récompensant les émissions télévisées sur la protection de l'enfance, des colloques, des livres, des spectacles, des dossiers d'information... et le soutien de ses trois parrains : Michel Cymes, Richard Berry et Boris Cyrulnik.